



Sensibilisation au Handicap



NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

La catégorie prévue à l'article L6313-1 (type d'action) est la suivante :
L6313-3 - Actions d'adaptation et de développement de compétences.



OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différentes formes du handicap.
- Apprendre à agir face à des situations de handicap pour accueillir et préparer l'arrivée d'une personne en situation de handicap en entreprise.



PUBLICS CONCERNÉS

- Direction, Cadres dirigeants
- Responsables RH, Responsables de service
- Salariés d'entreprise ou d'établissement



PRÉREQUIS

Aucun.



ORGANISATION

- Nombre de participants : Jusqu'à 10 personnes maximum.
- Lieu : Intra ou Inter entreprises
- Tarifs : Sur devis
- Durée : 7 heures
- Date : En lien avec l'organisation des services.



CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre les notions de base relatives au handicap ;
- Identifier les différentes typologies de handicap ;
- Connaître et reconnaître les acteurs ;
- Connaître et comprendre les obligations d'accessibilité ;
- Identifier les premières techniques de compensations en entreprise ;
- Connaître les dispositifs d'accompagnement et de compensation existants en Région.



SUIVI DE FORMATION

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation sont les **feuilles de présence émargées** par le stagiaire et le formateur.



PÉDAGOGIE

- Méthode **participative**, support documentaire, diaporama.
- **Mises en situation** et **questionnements oraux**.
- Animation ludique avec des **quiz interactifs**.



MODE D'ÉVALUATION

Évaluation individuelle et permanente du transfert des connaissances acquises avec différentes **mises en situation**, des **questionnements écrits et oraux**, des **quizz** et des **jeux interactifs**.



MODALITÉS ET DELAI D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Pour chaque demande de formation, notre service réalise, dans la mesure du possible, un **entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée** qui prend en compte les attentes, les préférences et les contraintes du prospect. Lors de cet entretien, les modalités de déroulement et de sanction de la formation, le ou les objectifs, les connaissances et les compétences acquises, les sources de financement, etc..., sont précisés.

Une **proposition commerciale** (hors subrogation OPCO) est transmise ainsi qu'un **programme adapté**.

A réception du **devis signé**, l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le commanditaire.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un **temps minimum d'un mois avant le début de l'action**.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme est labélisé H+, démarche qualitative d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap en Auvergne Rhône-Alpes.

Tous nos formateurs sont sensibilisés aux différentes situations de handicap. Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et **étudions au cas par cas toutes les situations de handicap** afin d'envisager une intégration dans la formation.

Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.



CONTACT

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact par mail à l'adresse suivante : contact@handigital-formation.com

Mise à jour le 22/06/2023

Air & Style (Handigital Formation)

Tél. : 06.33.01.76.16 - contact@handigital-formation.com - www.handigital-formation.com
95 rue des Grives - 38920 CROLLES